**Klero Généalogie**33 Av. du Maine - Tour Montparnasse  
75015, Paris

**Objet: Prise de contact avec les ayants-droit de (NAME)**

Madame, Monsieur

Je me permets de vous contacter en tant que généalogiste successoral du cabinet de la généalogie Klero, spécialisé dans l’identification d’héritages non transmis. Après l’analyse de bases de données bancaires et d’assurance, nous avons identifié des actifs bancaires au nom de (NAME) n’ayant pas été transmis à ses ayant droits. Étant habilité par l’Etat afin de consulter les registres d'État Civil (accréditation officielle ci-jointe), nous avons contacté la mairie afin de collecter l’acte de décès de (NAME) que vous trouverez ci-joint et sur lequel est fait mention de votre lien de parenté avec le défunt.

Notre cabinet souhaite entrer en contact avec les ayants droit de (NAME) afin de leur proposer notre assistance pour récupérer les actifs bancaires identifiés et leur étant légitimement dus. Conscient des interrogations que peuvent susciter notre démarche et en raison du nombre croissant de fraudes, nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions par téléphone au 01 73 71 13 63, par courriel sur l’adresse beneficiaire.actif@klero.fr ou en personne dans notre bureau situé au 27ème étage dans la Tour Montparnasse, 33 Av. du Maine, 75015 PARIS.

Nous tenons à préciser que notre rémunération s'effectue uniquement sur la base d'une commission sur les fonds retrouvés (aucun frais de dossier):

* Pas de frais initiaux : nous ne vous demanderons aucun paiement et vous n’aurez pas à avancer de frais pour démarrer les démarches de récupération des actifs.
* Honoraires sur les fonds récupérés : nos honoraires sont prélevés directement et uniquement sur les fonds débloqués. Le pourcentage et les modalités de ces prélèvements seront stipulés dans le contrat que nous vous ferons parvenir.

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Maître Jean-Michel BRANCHE, avocat honoraire et président de Klero Généalogie.